

Elhadj Benmoumen
Enseignant chercheur
e-mail : elbenmoumen@hotmail.com

Lorsque le verbe fait violence à la femme

« *Le pouvoir des mots ne s'exerce que sur ceux qui ont été disposés à les entendre et à les écouter, bref à les croire.. Si le sociologue a un rôle, ce serait plutôt de donner des armes que de donner des leçons.* » (Pierre Bourdieu)

Prélude

Le discours écrit et parlé joue un rôle déterminant dans la formation des idées, des perceptions et, par corollaire, des comportements du public, car, toute pratique discursive implique un engagement dans la société. Chacun conviendra, à ce propos, que le lexique employé pour étayer ce discours n'est jamais un inventaire neutre des mots de la langue. Il peut même devenir un instrument insidieux pour véhiculer et perpétuer toute une charge idéologique à travers des expressions et tournures méprisantes à l'endroit de minorités visibles (gens de couleur), de personnes handicapées, et parfois même à l'encontre d'une large frange de la société. L'ostracisme linguistique et particulièrement lexicographique à l'encontre de la gent féminine est un exemple patent.

L'étude de l'espace réservé à la femme et la manière dont elle est définie dans les ouvrages de références est le pendant naturel du débat actuel sur le statut très controversé dévolu aux femmes dans le monde arabo-musulman. Les champs linguistiques, particulièrement la lexicographie, constituent, à n'en pas douter, un terreau favorable à l'éclosion d'un sexisme latent et pernicieux. Rappelons ici que le pouvoir de nommer favorise l'usurpation et la déviation permettant ensuite de s'arroger la latitude d'habiller le langage de dénominations et de connotations à la mesure du chaland.

A partir d'une étude comparative entre la perception de l'homme et de la femme dans des ouvrages lexicographiques tels que le dictionnaire de l'Académie française¹ et le dictionnaire Colin d'arabe dialectal², nous essayerons de décrypter le caractère construit des rôles sociaux dévolus aux « *deux moitiés*³ » et de la définition de « *la femme* » aussi bien dans notre imaginaire collectif que dans la réalité.

Les écrits à ce propos sont de plus en plus nombreux. Marina Yaguello⁴ pour qui « *la langue est un système symbolique engagé dans les rapports sociaux* », est une des premières auteures françaises à s'être penchée sur la question. À partir d'une étude sur la définition du mot « *femme* » dans différents dictionnaires, elle établit un corpus de mots d'où il ressort deux grands champs lexicaux : celui de la *mère* et celui de la *prostituée*. De même, elle relève que le langage qui désigne les femmes utilise beaucoup la métonymie (un tout réduit à une partie) : en l'occurrence, une femme est réduite à un organe sexuel ou à de la chair ; et parfois assimilée à des métaphores animales ou alimentaires : *cochon*, *poule*, *chou*. Le préjugé : « *les femmes sont à vendre, ou à prendre* » est toujours vivace dans beaucoup d'imageries populaires.

Citons également Josette Rey-Debove, lexicographe de renom, dont les combats pour la féminisation des noms de métiers sont homériques, tout comme ses prises de bec avec l'Académie française. Elle a

¹ Le choix de la 8^{ème} édition n'est pas fortuit ; deux raisons à cela :

a) la nomenclature est complète, contrairement à la 9^{ème} éd. qui s'arrête à la lettre « N » ;

b) la contemporanéité de la langue avec celle du dictionnaire Colin .

² *Dictionnaire Colin d'arabe dialectal marocain* (1993), en 8 vol., Rabat, Edition Manahil, Institut d'Etudes et de Recherches pour l'Arabisation, en collaboration avec le CNRS.

N.b.= Lorsque certains exemples font défaut dans le dictionnaire Colin, nous avons eu recours à certains proverbes et dictons populaires marocains pris dans l'ouvrage de Leïla Messaoudi « *Proverbes et dictons du Maroc* ».

³ L'homme dit de son épouse qu'elle est sa *douce-moitié* ou sa *vénérable moitié*. La femme peut-elle dire la même chose de son époux ?

⁴ Voir bibliographie en fin d'article.

effectivement été de celles et de ceux qui ont participé au travail de féminisation, et cette réforme de la langue lui a valu les inimitiés de certains membres de l'Académie

Pistes de réflexion

A l'heure où le code de la mudawana tente d'imposer la parité homme-femme dans la vie publique et politique de notre pays, tout un pan de notre littérature continue de cultiver le paradoxe en répandant un sexisme regrettable.

Dans le monde occidental le féminisme se professionnalise, s'idéologise et s'éloigne peu à peu des tracés récurrents de ses adeptes. La première flamme⁵ est en train de perdre de son ardeur après plusieurs années de militantisme de haute lutte, ponctuées, il est vrai, par des résultats probants. Rappelons pour mémoire la vive polémique soulevée en France, en juin 1997, par quatre ministres, détenant des portefeuilles importants au gouvernement français, exigeant de se faire appeler "Madame la ministre". Chez nous, la lutte pour l'émancipation de la femme ne fait que commencer.

Tenter de traquer le sexisme terré dans la langue (et pas seulement), passerait d'abord par une prise de conscience de son existence par la victime car, le discours machiste est souvent intériorisé par cette dernière. Dans la mesure où les femmes ne constituent pas un groupe social homogène, elles sont les premières à en souffrir. La femme se trouve souvent piégée par le désir de se conformer à l'image que la société a conçue pour elle et la plupart du temps, elle se place elle-même dans une situation d'inégalité, que ce soit dans le mariage, dans ses contacts sociaux avec les hommes ou sur le plan du travail. Il y a pourtant plus de deux décennies que Pierre Bourdieu lançait déjà cet avertissement : « *le pouvoir des mots ne s'exerce que sur ceux qui ont été disposés à les entendre et à les écouter, bref à les croire.* »⁶. Il réaffirme d'ailleurs ses dires par cette autre assertion : « *La dépossession symbolique ne peut s'accomplir que si les dépossédés collaborent à leur dépossession et adoptent pour évaluer leurs productions et celles des autres les critères qui leurs sont les plus défavorables.* »⁷

Etre une femme, c'est quoi au juste? Est-ce une question d'état civil, d'hormones, de chromosomes ou alors d'organes génitaux ? Etre femme alors, n'est-ce pas être perçue ? N'est-ce pas le regard de l'homme qui fait la femme ?

Pour parvenir à une authentique parité homme-femme, de nombreux domaines de la vie privée, sociale, économique et politique sont à reconsidérer sous un angle non-sexiste. Gardons à l'esprit que le langage foisonne d'implicites culturels. C'est un phénomène sociétal à la croisée de tous ces domaines du savoir ; il est par conséquent l'objet d'un enjeu considérable. C'est pourquoi, nous sommes tous interpellés en tant qu'acteurs sociaux de différents horizons professionnels et disciplinaires pour contribuer à instaurer une veille linguistique afin de débusquer toute déviance lexicale de notre vocabulaire, dans toutes ses manifestations : mots isolés, expressions idiomatiques, dictons, proverbes, sentences, etc.

Il est avéré que le sexisme est fortement incrusté dans les idiolectes, à telle enseigne qu'ils contaminent ensuite le langage courant. La lutte pour l'égalité est d'abord une lutte contre la langue du mépris. « *Les progrès sont lents, les racines des préjugés sont profondes* » disait Voltaire. Il est vrai que les mentalités n'évoluent pas en un jour; prenons alors le temps de les secouer. Aussi est-il nécessaire de se pencher attentivement sur les legs sexistes, de les cerner, de les expliquer et de tenter de les défaire. Et que chacun de nous prête d'abord attention à son propre discours.

Le dictionnaire de l'Académie française

Il n'est pas inutile de rappeler ici quelques principes de l'Académie française ainsi énoncés dans la préface à la huitième édition du dictionnaire:

⁵ Rappelons ici que ce sont les rassemblements des *Journées de la Mutualité* auxquels participait, entre autres personnalités, Simone de Beauvoir, qui ont marqué l'apparition au grand jour du mouvement de libération des femmes en France.

⁶ Pierre Bourdieu & Luc Boltanski (1975): *Le fétichisme de la langue*. In: *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* n° 4, pp. 2 – 32

⁷ Pierre Bourdieu . Interview accordée au journal *Libération* à l'occasion de la publication de "*Ce que parler veut dire*", in :*Libération*, 19 octobre 1982, p. 28.

"L'Académie est restée fidèle à son principe qui est de faire, non pas un dictionnaire étymologique et historique de la langue, mais un dictionnaire de l'usage. Elle constate et enregistre le bon usage, celui des personnes instruites et des écrivains qui ont souci d'écrire purement⁸ le français."

Le niveau de langue est surveillé de très près par les académiciens qui ne permettent aucun écart. Le vocabulaire est celui de « *l'honnête homme* », d'où l'obligation de négliger nombre de mots. Pourtant, depuis la publication de la première édition de son dictionnaire, beaucoup de voix se sont élevées pour critiquer l'aspect sélectif et normatif de son contenu. C'est ainsi qu'en 1801, par exemple, Mercier, publiait sa « *Néologie ou dictionnaire de 2000 mots nouveaux* » pour protester contre l'ostracisme lexicographique du dictionnaire de l'Académie. En 1831, la société des grammairiens publiait un supplément au dictionnaire de l'Académie, contenant environ 11.000 mots nouveaux que l'usage et la science ont introduits dans la langue usuelle depuis 1794. Marina YAGUELO dans *Les Mots et les Femmes*, note que « le dictionnaire n'est en aucun cas un inventaire neutre des mots de la langue.

Le dictionnaire Colin d'arabe marocain

La nomenclature à caractère encyclopédique du dictionnaire Colin recense l'ensemble du vocabulaire de l'arabe marocain (illustré par des exemples) des grandes cités marocaines (Fès, Rabat, Marrakech, Tanger) depuis le début de la constitution du fichier source en 1921 jusqu'au départ de G. S. Colin du Maroc en 1975.

Nous avons choisi d'établir un parallèle entre certaines entrées du dictionnaire de l'Académie et d'autres du dictionnaire Colin d'arabe marocain en raison de la contemporanéité des deux nomenclatures. Certes on peut émettre des réserves quant à la nature des deux corpus puisque il s'agit en l'occurrence de deux registres de langues différents : l'un standard et l'autre dialectal. Là n'est pas notre propos. Plutôt que de comparer deux inventaires linguistiques, nous cherchons à savoir dans quels termes, deux sociétés distinctes, peuvent dissenter de la femme. Car la langue n'est-elle pas révélatrice du statut dévolu à la femme dans une société donnée? Une fois l'inventaire de ces tendances langagières établi, nous essayerons d'analyser les propensions sexistes qui s'y sont terrées.

Cependant pour faire bonne mesure, nous avons également pris des exemples dans un autre corpus d'arabe dit standard⁹.

Mots et syntagmes à étudier

A l'image des autres ouvrages de références, le dictionnaire de l'Académie est le reflet des courants de pensée de son époque. Disposant d'une autorité indiscutable, cet outil lexicographique joue un rôle de fixation et de conservation de la langue. Mais il perpétue également les mentalités et l'idéologie de ses auteurs et de leurs contemporains. Relevons ce que dit l'Académie à ce propos dans sa préface à la 9^{ème} édition de 1986: "*Une institution qui maintient les mots est en même temps gardienne des valeurs qu'ils expriment*" ; "*Défendre les mots, c'est aussi sauver les idées qu'ils contiennent*". Ou encore ; "*La langue est l'âme d'un peuple. Elle est en tout cas le fondement de sa culture ; elle est l'abri de sa mémoire ; elle est le témoignage de son identité.*"

Faut-il rappeler que chaque mot que renferme la nomenclature du dictionnaire revêt trois sortes de valeurs :

- une valeur dénotative (sens premier) ;
- une valeur connotative (appréciation du point de vue moral, social, esthétique, etc. ;
- une valeur associative (situation du mot dans un champ sémantique)

⁸ C'est nous qui soulignons. L'Académie va tout simplement à contre-courant de l'évolution normale d'une langue, elle prétend cependant défendre cette dernière « *contre toutes les causes de corruption, telles que l'invasion des mots étrangers, des termes techniques, de l'argot ou de ces locutions barbares qu'on voit surgir au jour le jour, au gré des besoins plus ou moins réels du commerce, de l'industrie, des sports, de la publicité, etc.* »

⁹ Al-mu3jam al-3arabi al-'Asasi (Dictionnaire d'arabe fondamental) ALECSO, Ed. Larousse, 1989. Nous avons choisi ce dictionnaire plutôt qu'un autre pour la simple raison que c'est un ouvrage institutionnel émanant d'un organisme de la ligue arabe et donc censé contenir une nomenclature en usage dans tout le monde arabe.

D'une façon générale, les définitions d'un dictionnaire rendent d'abord compte de la valeur dénotative du mot. Les valeurs connotatives sont étayées par des exemples et des citations, alors que les renvois guident vers les valeurs associatives. Gardons toutefois vivace dans notre esprit cette pointe de lucidité énoncée par M. Yaguello à propos de la supposée neutralité des dictionnaires :

« Derrière le dictionnaire, création en apparence anonyme, se cachent des auteurs, des individus. Or, le lexicographe est soumis à des tabous, à des interdits, à des modèles, conscients ou pas. Lorsqu'il a à définir Homme et Femme, il est influencé fatalement par les stéréotypes culturels et les contraintes sociales ». M. Yaguello

Les mots à étudier sont donc « *Femme* » et « *Homme* » ainsi que les différents hyponymes auxquels ils renvoient, situés dans leur contexte linguistique, i.e., avec leurs cooccurrences.

Essai de comparaison entre les articles « *Femme* » et « *Homme* »

Volume d'informations consacré à chacune des deux entrées

La première constatation qu'on peut faire en consultant les deux articles concerne le volume d'information consacré à chacune des deux entrées du dictionnaire de l'Académie française. Le déséquilibre est ici manifeste. L'article « *Homme* » s'étale sur trois colonnes alors que celui de « *femme* » occupe à peine une colonne. La version électronique nous a permis d'opérer des statistiques lexicales qui sont éloquents à ce sujet :

8^{ème} édition

Entrée	Nombre de mots	Nombre de caractères (espaces non compris)	Nombre de pages (300 mots par page)
<i>Femme</i>	418	2004	1,39
<i>Homme</i> ¹⁰	1597	7482	5,32

Nous avons voulu savoir si la neuvième édition, qui est parue quand même en 1986, a réservé un meilleur sort à l'entrée « *Femme* ». Que nenni ! L'effort d'équité est vraiment insignifiant entre les deux éditions. Qu'on en juge !

9^{ème} édition

Entrée	Nombre de mots	Nombre de caractères (espaces non compris)	Nombre de pages (300 mots par page)
<i>Femme</i>	482	2510	1,6
<i>Homme</i> ¹¹	1504	7217	5,01

Dans le dictionnaire Colin l'entrée « *mra = femme* » ne fait pas plus de cinq lignes alors que l'entrée « *rajel = homme* » fait pratiquement le double.

Dans le *Dictionnaire d'arabe fondamental* de l'ALECSO le quota du simple au double est maintenu puisque six lignes sont accordées à l'entrée « *rajul = homme* » alors que l'article « *'imra' = femme* » doit se contenter de trois.

La femme et l'homme dans les définitions

Dans le dictionnaire de l'Académie française 8^{ème} édition, l'absence dans l'entrée « *Femme* » de notions parallèles à celles que l'on trouve dans l'article « *Homme* » est révélatrice de la censure dont a fait allègrement usage l'auteur de l'article. Le volume du non-dit est ici considérable. Si on se limite aux seules constructions : « *Homme de...*, *Homme à...* » (cf. annexes) seules trois d'entre elles ont leurs équivalents à l'article « *Femme* » :

« *Femme de bien* »- « *Femme de lettres* »- « *Femme de journée* »

¹⁰ Nous n'avons pris en considération dans nos statistiques que les définitions de l'entrée *Homme* en tant que « *sexe masculin* » puisque la première définition concerne « *l'Espèce humaine en général... l'être humain de l'un ou l'autre sexe...* »

¹¹ Nous n'avons pris en considération dans nos statistiques que les définitions II et III de l'entrée *Homme*, puisque la définition I concerne « *l'être humain mâle* », i.e. « *l'être humain de l'un ou l'autre sexe.* »

Cette dernière construction a disparu de la 9^{ème} édition, par contre, « *homme d'affaires* » trouve son équivalent en « *Femme d'affaires* » mais également « *Femme chef d'entreprise* ». Autres temps autres mœurs. On est loin des principes de l'Académie claironnés à tout bout de préface pour préserver la langue contre « *toutes les causes de corruption* » (cf. note ⁶ de bas de page).

Comme pour mieux faire ressortir le statut de personne assistée, la femme n'est définie dans la 8^{ème} édition de ce dictionnaire que par rapport à l'homme :

« *Être humain du sexe féminin, la compagne de l'homme* ». Par contre, il n'est fait aucune mention explicite de la femme dans les différentes définitions de l'article « *homme* ». Comme quoi l'homme se suffit à lui-même. Toutefois cette lacune est quelque peu comblée dans la 9^{ème} édition où l'homme est défini de la sorte : « **II. Être humain mâle.** ★1. Considéré en fonction de son sexe, et par opposition à la femme... ». Parmi tous les exemples de construction donnés, et ils sont nombreux, seuls cinq d'entre eux font référence à « *femme* » encore que deux le font de façon implicite en ayant recours au pronom personnel « elle ».

Examinons maintenant le traitement de l'article « *mra = femme* » dans Colin (Vol.7, p.1828) : *Femme ; épouse. mrato / merto : sa femme. mrat el-bo : marâtre (seconde épouse du père...) Xa mrat er-rajel = femme mariée, femme en possession de mari.*

Le traitement est donc sensiblement le même, i.e. que la femme est là aussi définie par rapport à l'homme et non en tant qu'être autonome.

Dans le *Dictionnaire d'arabe fondamental* de l'ALECSO la différence de traitement des deux articles « *homme* » et « *femme* » est édifiante à plus d'un titre. À la racine R-J-L, l'entrée « *rajul = homme* » comporte quatre exemples tous à connotation mélioratives du genre : « *kibar rijal ad-dawlat : al-'ashraf wa ar-ru'asa'* = Grands hommes d'Etat : les nobles et les Présidents. Alors qu'à la racine M-R-', l'entrée « *'imra' = femme* », en plus du fait que la femme y soit définie par rapport à l'homme et non pas de manière autonome, l'entrée ne comporte aucun exemple. Qu'est-ce à dire ?

La quasi-totalité des dictionnaires de langue définissent la femme particulièrement par rapport à ses caractéristiques physiologiques et à la fonction de reproduction, alors que dans la 8^{ème} édition, ces spécificités sont occultées. La 9^{ème} édition a rattrapé cette insuffisance.

Le portrait de la femme à travers les définitions et les exemples

Les traits caractéristiques de la femme ne sont évoqués explicitement qu'en termes de charme : « *Elle est femme, elle est bien femme*, se dit pour faire entendre que Celle dont on parle a les charmes, tous les traits caractéristiques de son sexe ». Les qualités attribuées au sexe féminin sont pensées en fonction de ses rapports avec l'homme et avec la société : « *femme sage ; femme infidèle ; femme publique ; femme de mauvaise vie ; femme perdue ; femme livrée à la débauche ; femme séparée de son mari*, etc. »

Dès que la femme montre quelques velléités d'indépendance on aura tôt fait de la ramener à la raison par quelques qualificatifs sortis de derrière les fagots. Même quand l'instigateur de ses tentations se trouve être l'homme, qu'à cela ne tienne, l'usage de quelques tournures suffira à blanchir l'objet de ses tourments, et permettra de redresser le clou rebelle. En voici quelques manifestations tirées de l'article « *femme* » de la 8^{ème} édition du dictionnaire de l'Académie française et du dictionnaire Colin :

- « *Un homme recherché par les femmes* » (Des dianas chasseresses ?) ;
- « *Un homme adonné aux femmes* » (Disponibilité du gibier ?) ;
- « *Un homme à femmes* » (Débauché par les femmes ?)

Dans Colin on trouve les expressions suivantes à l'entrée « *saheb* » : *saheb el-bnat = coureur de jupons.*

À l'entrée « *zehwani* » on trouve une définition similaire : « *...coureur de femmes.* »

Ces expressions situent clairement dans leur contexte sociétal les rôles victime/coupable dévolus à chacun des deux sexes. On reste pantois devant tant d'amabilités et d'égards professés à l'endroit de la femme ! Enjôleuse et aguicheuse, la femme n'a de cesse d'envoûter son prochain.

Une autre tournure syntaxique pérennise le concept de femme soumise. Il s'agit de la construction « *prendre femme* », depuis longtemps lexicalisée au point qu'on n'y prête plus attention. Simone Benhamou note à ce propos : « *La nature de 'prendre' implique un acte autoritaire et sans réciprocité. Cette valeur connotative permet de constater qu'il y a aujourd'hui une totale démotivation de l'emploi de ce syntagme codé.* » (Benhamou : 1986 : 52). L'initiative appartiendrait donc exclusivement à l'homme et l'absence de

référence à toute forme de consentement de la femme consacre son statut de femme-objet. Consultons l'expression « *Prendre femme* » dans la 8^{ème} édition :

« *Prendre femme : choisir une femme. Il a pris une femme dont on ne saurait dire trop de bien* ».

On retrouve le même verbe avec la même acception en arabe dialectal : « *ħda خدا* » dans le dictionnaire Colin : « 4. *Prendre en mariage, épouser : ħda bent-Y = il a épousé la fille de Y* ».

À l'entrée « *Compagne* » on retrouve le même cliché : « *Compagne, se dit encore dans un sens particulier d'une femme par rapport à son mari : prendre, se choisir une compagne.* »

Restons toujours dans la même entrée « *prendre* » et posons nous la question de savoir ce peut prendre la femme ? Elle ne peut certainement pas « *prendre mari* », pardi ! Mais elle peut assurément « *prendre un homme dans ses filets...* ».

L'homme a de tout temps confiné son épouse dans le rôle de maîtresse de maison et de mère. Un état de grossesse répété émousse ses désirs sexuels et elle devient peu à peu frigide. Le mari est ainsi assuré de la fidélité de sa femme d'autant plus que cette dernière adhère souvent à l'image de mère parfaite qu'on ne cesse de forger pour elle depuis sa première tresse. A l'autre femme, c'est-à-dire la maîtresse ou l'amante, l'homme lui tient un autre discours et lui réserve d'autres rôles : savoir plaire et produire des plaisirs.

Le portrait de l'homme à travers les définitions et les exemples

Les termes du discours sur l'homme évoquent principalement des images positives. L'homme dépeint est foncièrement : *bon, généreux, juste, honnête, probe*, etc. Il est doué de : *vitalité, virilité, intelligence, force de caractère*, etc. Il n'est pas dans sa nature d'être : *vil, méprisable, peureux, bête, faible*, etc. Les exemples sont là pour l'attester au besoin :

« *Si vous agissez ainsi vous n'êtes pas un homme ; Ce n'est pas un homme. Se montrer homme ; il a montré qu'il était homme ; soyez homme ; c'est un homme que cet homme là* ». Méditons cet exemple donné dans l'entrée « *mra = femme* » de Colin : X, *huwwa u-l-mra 3andi bhal-bhal = pour moi, X ou une femme, c'est tout comme (je n'ai pas plus peur de lui que d'une femme)*.

Même quand il lui arrive d'avoir quelques travers, la faute incombe plutôt à la société ou à...la femme : « *Homme de rien ; homme de peu ; homme à femmes ; Cette femme l'a séduit, s'est rendue maîtresse de son esprit* ». Dans Colin, à l'entrée du verbe « *khreb = bouleverser, ravager, désoler, émouvoir profondément* », découvrons ensemble cet exemple : « *Xa kharbah = Xa l'a complètement bouleversé, l'a rendu éperdu* ».

La femme et l'homme en syntagmes

Expressions relatives aux professions

Femme de journée ; femme de chambre ; femme de charge ; femme de ménage. Parmi ces quatre syntagmes, seul le premier trouve son équivalent dans l'article « *homme* » : « *homme de journée* ». L'homme ne saurait s'adonner à des basses besognes exclusivement réservées aux femmes et partant dévalorisantes pour lui.

Syntagmes relatifs aux valeurs bonnes ou mauvaises

Femme publique ; bonne femme ; maîtresse femme ; femme de lettres ; honnête femme, femme infidèle ; femme de bien. Dans cette série, quatre syntagmes trouvent leurs équivalents dans l'article « *homme* » : *homme de lettres ; homme de bien ; honnête homme* ; quant à *Bon homme* il a deux sens fort différents : « dans l'un il se dit par éloge, d'un *Homme plein de droiture, de candeur, d'affection*. Dans l'autre sens, il se dit par dérision, d'un *Homme simple*, peu avisé, qui se laisse dominer et tromper; et alors on réunit ordinairement les deux mots. Voyez : *Bonhomme* et *Bon*, adjectif ».

Bonne femme, outre sa signification ordinaire, veut dire aussi *Femme âgée*. *La bonne femme n'en peut plus*. Quelquefois même, *Bonne femme* se dit par familiarité et par hauteur en parlant à une femme du peuple ou de la campagne. *Contes de bonne femme, Remèdes de bonne femme*, Contes, remèdes traditionnels et populaires, transmis par la mémoire des femmes. Alors qu'on dit de quelqu'un : « *Il est l'homme de la situation* », je laisse le lecteur apprécier cet exemple de la 9^{ème} édition : « *Cette femme est l'homme de la famille* ».

En consultant l'entrée « *Maître* », j'ai trouvé *Maître-homme* et *Maîtresse-femme* dits dans un sens laudatif : *un homme, une femme entendus, habiles, qui savent se faire obéir*. Quant à l'expression « *homme*

public », elle se trouve à l'entrée « *Public* » mais elle revêt un sens des plus élogieux pour l'homme. La différence d'acception entre les deux syntagmes est une confirmation, s'il en est besoin, des stéréotypes traditionnels :

« *Femme publique : femme de mauvaise vie ; femme perdue ; femme livrée à la débauche* ».

« *Homme public : personne revêtue d'une partie de l'autorité publique, qui exerce quelque emploi, quelque magistrature.* »

Là où il n'y a pas de réciprocité dans les syntagmes (*Homme infidèle* inexistant dans l'article *Homme*), on se trouve devant un blocage du point de vue moral. C'est une question qui se situe sur le plan du jugement que l'on porte sur tel ou tel sexe.

Dans Colin, la racine *Kh-D-M* qui évoque le travail, est riche en enseignements. À l'entrée « *khdem = Travailler* », nous trouvons parmi les exemples: « *khdemti rajel = tu as agi, tu t'es comporté en homme* » ; « *s-snay3i mcha yekhdem sna3to = L'artisan est allé exercer sa profession, pratiquer son métier* ». Il est question d'autres occupations pour l'homme : menuisier ; cordonnier ; forgeron ; boucher, etc. ; alors que le seul métier de femme qui est cité dans cette entrée concerne le travail de la laine : « *ka ta3raf takhdam es-sof = Elle sait travailler la laine (filage, tissage)* ».

À l'article « *khaddam = qui est en train de travailler* » découvrons cet exemple : « *maintenant X khaddam chi khedma mwukkda = il s'applique à un travail sérieux et urgent* ». Je vous laisse apprécier cet exemple puisé à la fin du traitement du verbe « *kheddem = faire servir, faire travailler* » :

X, mkhaddmah mrato qarran / Xa mkheddma rajelha qarran = un tel, sa femme lui fait jouer le rôle de cocu / elle fait jouer à son mari le rôle de cocu. Sans commentaires.

La femme et l'homme dans la société : métiers et professions

Les clichés traditionnels relatifs aux rôles de la femme et de l'homme dans la société et qu'on véhicule à travers les différents articles des dictionnaires exploités peuvent être résumés comme suit :

femme-au-foyer Vs homme-au-boulot

Le travail de l'homme est reconnu, approuvé, valorisé, puisque c'est lui (seul ?) qui permet d'assurer les subsides à la famille. Le travail domestique des femmes a été considéré depuis le fond des âges, selon deux optiques : d'une part, il était perçu comme une activité dévalorisante, non reconnue et, partant, incapable d'apporter un prestige social et politique ; d'autre part, on louait les mérites de cette même activité qui était considérée comme inhérente à l'« essence organique » de la femme, et le prestige de cette dernière était lié au degré d'assiduité observé pour générer le même schéma. Selon cette représentation, les domaines de compétence de la femme semblent se circonscrire en gros dans ce qui suit : la préparation des aliments, la fabrication des vêtements et de certains instruments de travail, l'approvisionnement en eau, la collecte de bois, la conservation du feu, la garde des animaux domestiques, l'éducation des enfants, la préparation et l'administration de remèdes et de médicaments, le ménage.

Parmi les tenants de ce courant de pensée citons *Columelle*, agronome et écrivain latin du premier siècle après Jésus-christ, qui dans la préface de son *De re rustica* perpétue la même perception du travail des femmes comme étant propre à leur nature.

« ... la nature a axé le travail de la femme sur les tâches domestiques, et celui du mari sur les exercices extérieurs... Presque tout le travail domestique a été spécifique aux femmes, comme si les pères de familles, en revenant chez eux pour se reposer des affaires extérieures, rejetaient les tâches ménagères... La femme... s'efforçait d'augmenter et d'améliorer avec toute son attention les biens de son mari... tous les deux collaborant à faire fructifier le bien commun, de sorte que la précision de la femme pour effectuer les tâches du foyer soit à la hauteur de la malice du mari pour traiter les affaires extérieures ».

Cependant, face aux nécessités économiques croissantes de la vie quotidienne, certains ménages, où seul l'homme perçoit un salaire, vivent des fins de mois difficiles. L'homme doit donc, au risque d'égratigner son ego, jeter du lest et permettre à sa femme, ou plutôt l'inciter, à chercher du travail. Et cette dernière de se retrouver sans aucune préparation préalable, et bien malgré elle, face au marché du travail. Dans ce cas précis elle sera réduite à s'occuper de tâches subalternes de domesticité. Même quand il lui arrive de pratiquer un métier mieux perçu ou d'empiéter sur quelque plate-bande réservée habituellement

aux hommes, la régulation et/ou la récupération s'opèrent par la nature même du travail : maîtresse d'école ; puéricultrice, sage-femme et même pédiatre.

L'articulation des articles « *femme* » et « *homme* » permet de relever une grande différence dans la disposition des constructions relatives aux attributions professionnelles des deux sexes. Pour chaque syntagme concernant la femme il est donné une définition et des exemples, sauf pour « *femme de Lettres* » et « *femme auteur* ». Qu'est-ce à dire, simple coïncidence ? Certains esprits chagrins y verront que la promotion sociale de la femme trouve peut-être ses limites dans ces deux métiers. Nous relevons du côté « *Homme* » que les métiers d'employé subalterne : *homme de corvée*, *homme de journée* sont « noyés » dans une masse de professions des plus prestigieuses : *homme d'Etat*, *homme de bourse*, *homme d'affaires*, etc. Cette disposition des définitions et des exemples n'est-elle pas suggestive ? Ne donne-t-elle pas à penser que les métiers jugés dégradants pour l'homme (ex : Homme de corvée) se situent dans l'échelle normale des métiers de femme ?

J'ai établi une grille d'appréciation répartie en 3 colonnes (connotation positive, connotation négative et connotation neutre) concernant les exemples et constructions recueillis dans les entrées « *Femme* » et « *Homme* », dans le dictionnaire de l'Académie française 8^{ème} édition (voir en annexe). Côté "*Femme*", la grille fait ressortir 19 connotations négatives pour un ensemble de 41 exemples et constructions (soit 45,23% du total), dont seulement 11 connotations sont positives (soit 26,19% du total) et 12 connotations neutres (28,57% du total). Côté "*Homme*", sur 120 constructions et exemples recensés, 80 sont à connotation positive (soit 66,66% du total), seulement 28 ont une charge sémantique négative (soit 23,33% du total) et 12 connotations neutres (soit 10% de l'ensemble). Point n'est besoin d'être grand Clerc pour remarquer que le déséquilibre entre les deux entrées est manifeste.

Dans le dictionnaire de Colin et dans celui de l'ALECSO les constructions et exemples sont très peu nombreux. Dans Colin : 6 pour l'entrée « *rajel = Homme* » dont 3 neutres, deux à connotation méliorative et une construction concernant la femme avec, bien entendu, une connotation dépréciative. Dans l'entrée « *mra = Femme* », nous trouvons 4 constructions et exemples: 3 constructions à connotation neutres et un exemple concernant l'homme et la femme mais dépréciatif pour cette dernière :

« : *X, huwwa u-l-mra 3andi bhal-bhal = pour moi, X ou une femme, c'est tout comme (je n'ai pas plus peur de lui que d'une femme)* » ; exemple déjà cité plus haut.

Dans le *Dictionnaire d'arabe fondamental* de l'ALECSO à l'entrée « *rajul = Homme* » nous trouvons 8 constructions et exemples dont 5 à connotation positive et 3 neutres. Sans commentaires ! À la racine « *R-J-L* » sous l'entrée « *'imra'at = Femme* », il n'y a pas d'exemple si ce n'est un verset du Coran à connotation neutre. Par ailleurs, la comparaison entre le taux d'information accordé à l'une et à l'autre entrée ne prête à aucune équivoque puisqu'il est de l'ordre du simple au double, en faveur de l'entrée "*Homme*" évidemment, comme précédemment indiqué.

La catégorie « *Mariage* »

Une remarque liminaire s'impose à propos de l'identité sociale de la femme. Cette dernière est toujours définie soit par son père soit par son mari. C'est qu'il existe une relation évidente entre le pouvoir et le droit de nommer : « *La règle patronymique est la base du patriarcat. Les enfants sont aussi privés, sauf s'il s'agit d'une famille noble, de toute référence à leur lignage maternel... L'idée de perdre son nom est impensable pour l'homme.* » (Yaguello, M. : 85).

Le mariage est l'institution cadre qui régit la sexualité de la femme et de l'homme et leur existence officielle ainsi que celle de leur progéniture. Toute femme qui contracte mariage doit « *pouvoir concilier les nouveaux stéréotypes de compagne, de maîtresse de maison et de mère. Le premier lui fait jouer un rôle de subordonnée au sein de la société, et en particulier à l'égard d'un autre individu : son mari et maître. Le second l'oblige à accepter le foyer comme structure de référence de l'existence. Le troisième réduit le champ de ses intérêts au niveau de l'enfant.* » (Perutz, K. 1974). Par ailleurs, le mariage confère à l'homme un statut social autrement plus important que celui attribué à la femme. L'exemple suivant recueilli à l'entrée « *Mari* » est édifiant à ce sujet : « *Le mari est le chef de la communauté* ». A travers ces deux proverbes¹² marocains le lecteur pourra restituer le statut social dévolu à la femme dans l'imaginaire collectif : « *Llahu-mma cheffar wa-la mra mubaddira f-addar = plutôt être pillé par un voleur qu'avoir femme prodigue en la demeure !* » ; et cet autre proverbe en guise de conseil avisé à une jeune épouse :

¹² Messaoudi Leïla (1999) : *Proverbes et dictons du Maroc*, Editions **Belvisi - Edisud**, Casablanca/ Paris,

« *ila bghiti saadak yatsaggam b-elsanek sahri-lih = si tu désires sort meilleur, que tes propos soient ensorceleurs !* »

Les transgressions du mariage

La femme a de tout temps été élevée, dès l'âge le plus tendre, dans l'horreur de tout ce qui est sexuel en dehors du mariage. Cette inhibition a fait qu'elle a constamment vécu dans une sorte de carcan moral. Evidemment, tout manquement à cette institution qu'est le mariage est moralement et juridiquement réprouvé. À coup de locutions dépréciatives la femme a également droit à un rappel à l'ordre lexicographique : *infidélité ; adultère ; concubinage ; tromper ; fille-mère*, etc. Il est à noter que l'entrée « *Mariage* » ne renvoie à aucune de ces notions énumérées. Les exemples contenus dans les définitions se rapportant à ces notions sont également chargés de connotations dévalorisantes. Dans l'entrée « *Tromper* » comme dans « *Infidélité* », c'est d'abord la femme qui trompe son mari :

Tromper = Signifie spécialement trahir, être infidèle à son mari, à sa femme, à son amant, etc. Cette femme trompe son mari. Il la trompe indignement.

Infidélité = Manque de fidélité. L'infidélité d'une femme, d'un mari.

Je veux bien croire que cet agencement de mots n'est somme toute que fortuit mais comment expliquer la dissymétrie suivante : à la fin de l'article « *Tromper* », on donne cet exemple pour illustrer l'emploi du participe passé « *Trompé* » : *Un mari trompé par sa femme, un mari trahi par sa femme.*

Rendons toutefois justice au *Dictionnaire d'arabe fondamental* de l'ALECSO qui, à l'entrée « *khana = tromper* » donne un exemple dans lequel c'est d'abord l'homme qui trompe son épouse, avant de faire état de la réciproque.

Mère – Père

La comparaison entre les deux articles « *Mère* » et « *Père* » est on ne peut plus instructive. D'abord, en raison du volume d'information consacré à l'un et à l'autre article :

8^{ème} édition

Entrée	Nombre de mots	Nombre de caractères (espaces non compris)	Nombre de pages (300 mots par page)
<i>Père</i>	911	4243	2
<i>Mère</i>	495	2366	1

Là encore la censure et le non-dit font bon ménage. La deuxième constatation concerne le contenu de l'article. La structure des deux entrées « *Mère* » et « *Père* » qui observait une certaine correspondance au début des définitions et au niveau des premiers exemples perdra de ce parallélisme au fur et à mesure du développement des articles :

Mère

Mère tendre

Mère dénaturée

Être mère d'une famille nombreuse

Un cœur de mère

Les devoirs d'une mère

↔

↔

↔

↔

→

Père

Père tendre

Père barbare, dénaturé

Être père de plusieurs enfants

Tendresse de père

.....?

À ce stade de l'article la femme réintègre sa place dans le cadre familial, autrement dit celle de femme au foyer, de mère de famille. D'ailleurs, la construction « *Les devoirs d'une mère* » n'a pas de correspondant côté *Père*. L'expression « *Mère de famille* » trouve son vis-à-vis « *Père de famille* », cependant lorsqu'on se penche sur les définitions des deux syntagmes on est saisi par l'évidence des connotations :

Mère de famille = Femme mariée qui a des enfants.

Père de famille = Celui qui a femme et enfants ou qui est veuf avec enfants.

Nous relevons d'abord l'idée de possession du côté « *Père de famille* » (qui a femme et enfants), alors que de l'autre côté, la femme ne possède que des enfants. Une telle formulation est loin d'être innocente. Ensuite, nous remarquons que le rédacteur de l'article ne semble pas se soucier du cas de la

femme veuve avec des enfants qui, peut-être, selon lui n'est pas une mère de famille. à partir de cet exemple, il n'y a plus de symétrie entre la structure des deux articles.

Alors que d'un côté on brosse un tableau idyllique du « Père » : « *Un amour de père* » ; « *Avoir les entrailles de père* », de l'autre, et comme pour diminuer de la portée de l'expression « *Mère tendre* », on lui adjoint tout de suite « *Mère dénaturée* ». À la construction égalitariste « *Il faut honorer son père et sa mère* (quand même !) » répondent les expressions « *Les enfants ne peuvent avoir trop de déférence pour leur père* » (seulement ?) et « *Un père heureux en enfants* » qui n'ont pas d'équivalents à l'entrée « *Mère* ».

La catégorie « Age »

Les exemples qu'on trouve dans cet article ne sont pas dénués d'intérêt : « *âge critique, âge où une modification importante se produit dans le tempérament. Il se dit spécialement en parlant de la femme* ». De quelle modification s'agit-il ? De quelle manière affecte-t-elle "spécialement" le tempérament de la femme ? Si l'auteur de l'article passe sous silence ces précisions, comment peut-il arguer que seules les femmes en sont affectées ? S'agirait-il de la ménopause ? A cette entrée, il n'y a aucune indication explicite ou qui le laisse supposer. A l'entrée « *Tempérament* » on n'est pas plus avancé : « *Avoir du tempérament : être très porté sur l'amour physique* ». Mystère et boule de gomme ! Il faut attendre la 9^{ème} édition pour que le voile soit quelque peu levé : *L'âge critique, le retour d'âge, la ménopause* ». Mais il n'est plus question de tempérament dans cette entrée. L'euphémisme dont fait usage l'auteur de l'article est révélateur de la gêne ressentie devant certains tabous. Jacqueline Feldmann¹³ dans : « *La sexualité du Petit Larousse* » résume bien les choses :

« *Le passage à l'abstraction permet de façon élégante d'éviter ce qui ne doit pas être enseigné. Les concepts qui se prêtent le mieux à ce procédé sont, outre le sexe abstrait, l'amour, la chasteté et la débauche. L'abstraction permet l'édulcoration du sujet : d'abstraction en abstraction de généralisation en généralisation, il perd de sa substance corrosive* ». (Feldman, 1980 : 96)

« Enfant » ; « Adulte »

A l'image de celui de la femme, le sort de l'enfant n'est pas meilleur dans les ouvrages lexicographiques. Les exemples sont évidemment nombreux dans la 8^{ème} édition, je me contenterai d'en citer quelque uns qui sont significatifs à ce sujet : « *Se comporter, se conduire, agir comme un enfant, parler comme un enfant. Agir sans réflexion, tenir des discours puérils* ». Et pourtant, plus loin dans l'article, on n'hésite guère à nommer « *Enfants = des soldats que l'on porte en avant un jour de combat et que l'on considère comme perdus* ». Mais l'exemple qui reflète parfaitement les sentiments de l'auteur de l'article à l'égard de l'enfant pourrait bien être le suivant : « *Fig. et fam. Il n'y a plus d'enfants ; se dit à propos d'un enfant qui parle de choses qu'il devrait¹⁴ ignorer* ». Ou encore cet autre exemple dans lequel la femme et l'enfant sont tous deux cloués au pilori : « *Cette mère est faible, elle gâte ses enfants.* »

Les tenants de cette littérature feraient bien de méditer ces propos de Kathrin Perutz¹⁵ :

« *Si le mariage est le fondement de la société, l'enfant est le terrain sur lequel il s'appuie. Notre mystique de l'enfant n'a pas de support rationnel et se révèle encore plus néfaste que la mystique féminine, car on en veut à l'enfant et on le tient dans un mépris encore plus grand que la femme. Il provoque une attitude paradoxale ; on fait du sentiment à son sujet, mais il n'a pas d'identité reconnue. Il n'appartient pas au monde des adultes qui lui, est, pense-t-on, fermé ou incompréhensible, mais on lui refuse un territoire personnel.* »

« Age nubile » ; « Age viril »

La notion de virilité chez l'homme réunit, en plus de la notion d'âge, celles de courage, d'énergie et de fermeté. Par contre à l'entrée « *Nubile* », l'adjectif sied aussi bien à l'homme qu'à la femme. En somme, cette dissymétrie indique clairement que, selon l'auteur de l'article, la femme ne peut prétendre à certaines qualités attribuées à l'homme. La maturité et la sagesse d'esprit sont d'autres caractéristiques qui semblent

¹³ Jacqueline Feldman, Directrice de recherches au CNRS. Physicienne et sociologue. Co-créditation du groupe Féminin Masculin Avenir.

¹⁴ C'est nous qui soulignons.

¹⁵ PERUTZ, Kathrin : *Le mariage en accusation*, Paris : CALMANN-LEVY 1974, 243 P

inhérentes au sexe masculin : « *âge mûr = âge qui suit la jeunesse. Homme mûr, esprit mûr. Homme sage, posé, réfléchi.* »

« Vieux », « Vieille »

Décidément, la misogynie s'applique à tous les âges. L'exemple suivant est éloquent à ce sujet : « *Fam. : contes de vieille, de vieilles femmes, se dit de Fables ridicules, absurdes, comme en débitent les vieilles femmes ignorantes et crédules*¹⁶ ».

La catégorie « Sexe »

Le premier exemple qui suit la définition rend parfaitement certaines images traditionnelles sur la femme et que les auteurs du dictionnaire perpétuent à l'envi : « *Sexe = il se dit par extension, de l'ensemble des caractères masculins ou féminins ; "une femme qui a un courage au-dessus de son sexe"* ».

Le courage serait donc une qualité innée chez l'homme seulement et dont la femme ne saurait se prévaloir.

Il est étonnant que la notion de reproduction que la majorité des dictionnaires donnent en première définition soit également ignorée ici, comme à l'entrée « *Femme* ». Cette lacune est d'autant plus surprenante que même l'article « *Reproduction* », ne renvoie pas à « *Femme* ».

On voit bien que les auteurs des articles que nous venons d'explorer ressentent quelque gêne à traiter ou à approfondir tout sujet ayant trait à la sexualité ; alors même qu'il ne s'agit, comme on vient de s'en apercevoir, que de notions relatives à des fonctions naturelles chez l'être humain : accouplement, conception, reproduction. L'héritage des vieux clichés est décidément lourd à assumer.

« Féminin » ; « Masculin »

La deuxième définition relative à l'entrée « *Féminin* » et l'exemple qui l'illustre sont du même cru. « *Féminin = ...il signifie aussi Qui ressemble à la femme, ou qui tient de la femme : Cet homme a un visage féminin, une voix féminine, des manières féminines* ». Parce qu'il ressemblerait à une femme, un homme perdrait ce que les auteurs considèrent comme étant sa caractéristique fondamentale ; sa virilité ? Cet autre exemple pris dans l'article « *Trait* » vient corroborer cette assertion : « *Ce jeune homme a tous les traits de son père* ». On ne voudrait pas qu'il ressemble à sa mère, quand-même !

Dans Colin : « *courage, vaillance, audace, hardiesse, virilité, héroïsme ; acte de bravoure, action d'éclat* », toutes ces qualités, dans l'ordre que nous venons de les citer, correspondent à une seule et même entrée « *rejla* » dérivée de la racine «R-J-L» qui a donné « *rajel = Homme* ». Qui dit mieux ?

A ce propos, M. Yaguello note avec justesse dans « *Les mots et les femmes*¹⁷ » : « *Ces dissymétries sémantiques proviennent de la péjoration généralisée de tout ce qui sert à qualifier ou à désigner les femmes. Si le nombre de mots masculins n'ont pas d'équivalents féminins, là où coexistent masculin et féminin, ils sont souvent connotés différemment* ». (Yaguello, M. :141-142)

« Fille » ; « Garçon »

Il n'y a rien de plus injuriant pour un garçon que de le comparer à une à une fille « *Tu n'es qu'une fille* ». Quand c'est la fille qui veut ressembler au garçon, cette transgression est également réprochée. À la fin de l'entrée « *Garçon* », le féminin *garçonne* est défini de la sorte : « *Se dit d'une Jeune fille de manières trop libres* ». Dans la 9^{ème} édition, le même traitement est réservé à « *Garçonne* » : n. f. XIII^e siècle, au sens de « *femme volage* » ; ...*Jeune fille ou jeune femme libre de mœurs* ».

Les dissymétries sémantiques, tout comme les morphologiques jouent donc toujours au détriment de la femme.

Dans le dictionnaire Colin à l'entrée « *bent = fille* », le lecteur ne peut rester indifférent devant cet exemple où l'époux apostrophe sa femme par un cinglant « *a benti ! = (oh ma fille !¹⁸), dit par un mari à sa femme* ». Quand bien même ce serait proféré dans un contexte particulier, il n'en demeure pas moins que cet exemple est révélateur d'un état d'esprit machiste où la femme est toujours confinée dans un statut de personne assistée.

¹⁶ C'est nous qui soulignons.

¹⁷ YAGUELLO, Marina (1982) : *Les Mots et les femmes, essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, Paris, Petite bibliothèque Payot/Documents

¹⁸ Traduit par nous-même.

« Gars » ; « Garce »

Là aussi le machisme donne libre cours à sa manifestation :

« *Gars* = ... n. m. Garçon. *Un grand gars. Voilà une douzaine de gars bien bâtis. Il est familier.* »

« *Garce*, n.f. *Femme ou fille de mauvaise vie. Il est familier* ».

Voyons voir si la 9^{ème} édition est plus clémente pour « *Garce* » :

« **2.** Fam. *Femme qui sème le trouble en jouant de ses charmes.* **★3.** Pop. et péj. *Femme malveillante. Méfiez-vous d'elle, c'est une petite garce, une garce finie.* Adj. *Elle a l'air un peu garce* ».

Qu'en est-il pour « *Gars* » ? Si on fait abstraction de l'acception péjorative qu'avait le terme au 12^{ème} siècle, comme celle de « *Garce* » d'ailleurs, la définition est on ne peut plus laudative :

« Fam. *Garçon, jeune homme. C'est un beau gars, un gars bien bâti.* Par ext. Homme, individu quelconque. *Un gars du pays.* « *Les gars de la marine* », titre d'une chanson populaire. ●Pop. Fils. *Ses deux gars sont à l'armée.* ●En apostrophe. *Bonjour, mon gars, mon petit gars !*

« Femmelette » ; « Hommasse »

Ces deux entrées présentent certaines contradictions entre leur morphologie et leur sémantisme. Leur statut lexical est différent : « *Hommasse* » qui réfère exclusivement à la femme est un qualificatif totalement dépréciatif : « *Elle a des traits hommasse, elle est hommasse, on le prend toujours en mauvaise part* ». *Femmelette* peut avoir deux référés *femme* ou *homme*. pour la femme : « *Femme d'une grande faiblesse physique et morale* ». Exemple : « *Se laisser gouverner par une femmelette. C'est un terme familier de dénigrement* ». Du côté homme la péjoration n'est pas moindre : « *Il se dit figurément d'un homme faible, sans énergie. Cet homme là n'est qu'une femmelette* ».

Dans Colin nous trouvons un terme équivalent de *Hommasse* avec une connotation non dépréciative dans l'entrée : « *rajla = Maîtresse-femme, capable de faire les mêmes travaux qu'un homme, et qui n'a pas froid aux yeux* » ; et un exemple dévalorisant dans l'entrée « *rajel = Homme* » :

" *ba-rajel : femme virile, qui s'habille en homme, qui agit en homme*"

Les proverbes et dictons populaires

Ils sont peu nombreux dans les articles du dictionnaire de l'Académie française que nous avons étudiés. Cependant ils ont dans leur majorité une coloration péjorative. Je n'en citerai que deux pour l'exemple : dans l'article " *Femme* " :

« *Ce que femme veut Dieu veut* » ; « *Le diable bat sa femme et marie sa fille* ».

Ce genre de niaiserie nous conforte dans notre ardent désir de nous élever contre la tutelle mâle qui « *inscrit dans la définition de l'être humain des propriétés historiques de l'homme viril, construit en opposition avec les femmes* » (Pierre Bourdieu).

Les tabous

Le domaine sexuel est étroitement surveillé par les censeurs. Les mots relevant de sujets tabous deviennent eux-mêmes tabous. Le lexicographe n'est donc pas libre de faire figurer les termes de son choix dans la nomenclature d'un dictionnaire. Il est cependant difficile pour nous de porter des jugements sur les valeurs connotatives d'autres époques., d'autant plus qu'avec l'évolution des mœurs, les sociétés ont tendance à être plus tolérantes à l'égard de certains tabous précédemment occultés. Emettons quand même cette réserve de taille à propos des non-dits relatifs au domaine sexuel, et de l'usage d'un vocabulaire mutilant à l'encontre de la femme, dans la 9^{ème} édition du dictionnaire de l'Académie française qui est quand-même une édition contemporaine, puisque encore en phase de rédaction¹⁹.

Bertrand Russel, remarque dans son essai sur " *le mariage et la morale*" que :

« *ce fut tout d'abord les femmes seulement que l'on tient dans une ignorance profitable à la domination masculine. Cependant, les femmes consentiront à croire que cette ignorance était essentielle à la vertu et leur influence même contribua à faire penser que les enfants et les jeunes*

¹⁹ La nomenclature du dictionnaire arrive à la lettre « N » ; entrée « nuée », n°18, en date du 2-10-2004.

gens, garçons et filles, devaient rester aussi ignorants que possible en matière de sexualité. C'est à ce stade que le motif de l'ignorance qui était la domination masculine prit la forme d'un tabou irrationnel ».

Dans ce domaine de la sexualité, deux sortes de termes sont considérés :

a) les termes relevant de l'anatomie et de la physiologie

Ces termes font partie de la nomenclature, cependant le ou les auteurs de ces articles contournent le danger du tabou par des définitions qui se veulent scientifiques, en fait peu claires et évasives. La définition du mot « *Erection* » est significative à cet égard : « ...se dit aussi, en termes de Physiologies de l'Action par laquelle certaines parties molles du corps se gonflent, se durcissent et se redressent ». Le lexicographe de service a donc recours à ce genre d'échappatoire linguistique pour se donner bonne conscience. Les termes de cette nature qui figurent comme entrées du dictionnaire entraînent une censure plus grande caractérisée par l'absence d'exemples et de synonymes.

Dans le *Dictionnaire d'arabe fondamental* de l'ALECSO à la racine « n-ç-b » la définition du terme « *intiçab* », synonyme de « *Erection* », dans son acception sexuelle, est tout simplement éludée. On ne parle que de personne qui se tient debout ou de chose qui s'élève ou se dresse. L'implicite est de rigueur.

b) Les mots du vocabulaire commun ou mots familiers

Ces vocables sont également soumis à une étroite surveillance, d'autant plus que le niveau de langue est sévèrement contrôlé par les académiciens qui ne permettent aucun écart. La nomenclature porte donc le label du public auquel elle est destinée. Les rares exceptions figurant dans le dictionnaire sont affublées de mentions telles que : " *il est bas* " (voir « *dépuceler* »), " *il est trivial* " (voir « *bordel* »), ou encore " *il est familier* " (voir « *pucelle* »). La plupart des mots jugés désobligeants : injures, insultes et autres vocables péjoratifs sont bannis du dictionnaire.

Conclusion

Nous sommes tous impliqués, à quelque degré que ce soit, dans la préparation de nos futures générations à l'exercice quotidien de leur rôle de citoyen. C'est une responsabilité considérable dans laquelle les enseignants, en particulier, ont un rôle déterminant à jouer. Notre système éducatif, plus que tout autre instrument officiel ou privé, a pour vocation - que dis-je ? - pour obligation d'y veiller. Les manuels et autres ouvrages de références que nous mettons entre les mains de nos enfants, constituent des repères, dont on connaît le rôle essentiel dans la construction de la personnalité, le développement des capacités d'analyse et de jugement. Aussi, il faudra veiller dorénavant à ce que nos élèves puissent disposer d'outils didactiques exempts de charges d'affects et permettant d'imprégner leur esprit de la notion d'égalité entre hommes et femmes. Ces instruments didactiques doivent participer aux évolutions franchement positives de notre société et avoir pour objectif de contribuer à faire refluer l'ignorance qui entrave la construction d'une société plus équitable. L'air du temps pousse dans ce sens : après un long temps de silence et d'occultation, l'heure est venue pour nous d'exhumer le fameux slogan de la Pasionaria²⁰ pour adresser aux adeptes des stéréotypes traditionnels et du prêt à penser un vigoureux : No Pasaran !

Les mutations souhaitables ne se feront pas à la faveur de textes de loi, qui risquent, comme d'autres ordonnances, de demeurer lettre morte, même si la législation est indispensable. La situation exige une formation basée sur le discernement et pouvant ouvrir la voie à un changement progressif de mentalité, car, soyons lucides, les racines du mal sont profondes.

J'emprunterai pour conclure cet appel de raison de Tariq Ramadan²¹ qui montre combien il faudrait s'armer de patience et de persévérance pour arriver à faire évoluer les choses : « *Nous osons espérer que ce débat pourra nous aider à mesurer à quel point il nous faudra prendre le temps de concevoir un mode nouveau de*

²⁰ Dolorès Ibarruri Gomes connue sous le nom de « *la Pasionaria* », Membre du parti socialiste espagnol en 1917 ; vice-Présidente des Cortès en 1936. Avec son slogan célèbre « No Pasaran ! » (= ils ne passeront pas!), elle incarne aux yeux de millions de ses contemporains la volonté de résistance aux fascistes espagnols.

²¹ Tariq Ramadan : *Les musulmans d'Occident et l'avenir de l'islam*, Sindbad, 2002

discours sur la femme visant à la soustraire aux imageries machistes aussi bien de l'Orient que de l'Occident. »²²

Bibliographie

- BENHAMOU, S. (1986) : Analyse dictionnaire de « femme » et « homme », in : *Les cahiers de lexicologie*, vol.48-49, pp.27-67
- BOURDIEU, Pierre (1980) : Ce que parler veut dire ; in : *Questions de sociologie* ; Paris, les éditions de Minuit, pp 95- 112.
- FELDMAN, Jacqueline (1980) : La sexualité du Petit Larousse ou le Jeu du dictionnaire, Paris : Éditions Tierce, 175 p.
- MESSAOUDI, Leïla (1999) : Proverbes et dictons du Maroc, Editions Belvisi - Edisud, Casablanca/ Paris.
- PERUTZ, K (1974) : Le mariage en accusation, Paris, Calmann-Levy, 241 p.
- REY, Alain : (1965) : Les dictionnaires: forme et contenu, Cahiers de lexicologie, 7 (1965-II):
- REY-DEBOVE, Josette (1998): « Madame "la" ministre », in : *le Monde*, 14 janvier 1998.
- RAMADAN, Tariq (2002) : Les musulmans d'Occident et l'avenir de l'islam, Sindbad,
- YAGUELLO, Marina (2002) : Les mots et les femmes - Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine, Payot ; poche ; essai
- YAGUELLO, Marina (1995) : Le sexe des mots, Seuil ; poche.

²² « Cela se passe en Europe. La violence exercée contre les femmes par un partenaire de sexe masculin y atteint des dimensions hallucinantes. Au sein du foyer, les brutalités sont devenues, pour les Européennes de 16 à 44 ans, la première cause d'invalidité et de mortalité avant même les accidents de la route ou le cancer... » (Ignacio Ramonet , *Le Monde Diplomatique*, juillet 2004)

**8^{ème} édition du dictionnaire
de l'Académie française**

Grille de connotation des exemples et constructions de l'article « *Homme* »

Connotation	Positive	Négative	Neutre
Expressions			
Bon homme	X		
Brave homme	X		
Ce n'est pas être homme		X	
Ce n'est pas un homme		X	
Cela sent son homme de qualité	X		
C'est le dernier des hommes		X	
C'est mon homme	X		
C'est un bon / un bel homme de cheval	X		
C'est un bon cœur d'homme	X		
C'est un homme à tout		X	
C'est un homme de bon conseil	X		
C'est un homme de Dieu	X		
C'est un homme faible		X	
C'est un homme fait	X		
C'est un homme fort intérieur	X		
C'est un homme que cet homme-là	X		
C'est un homme sans façon	X		
C'est un pauvre homme		X	
C'est un saint homme	X		
D'homme à homme	X		
Digne homme	X		
En homme d'honneur	X		
Grand homme de guerre	X		
Homme à femmes		X	
Homme à idées	X		
Homme à projets	X		
Homme à tout faire		X	
Homme brave	X		
Homme d'affaires	X		
Homme d'âge			X
Homme d'argent		X	

Homme d'armes	X		
Homme d'avenir	X		
Homme de basse extraction		X	
Homme de bien	X		
Homme de Bourse	X		
Homme de cabinet	X		
Homme de cheval	X		
Homme de cœur	X		
Homme de confiance	X		
Homme de corvée		X	
Homme de courage	X		
Homme de fermeté	X		
Homme de génie	X		
Homme de goût	X		
Homme de guerre	X		
Homme de journée		X	
Homme de lettres	X		
Homme de loi	X		
Homme de main (image positive à l'époque)	X		
Homme de mer			X
Homme de métier	X		
Homme de naissance de grande naissance	X		
Homme de néant		X	
Homme de néant		X	
Homme de nulle considération		X	
Homme de paille		X	
Homme de parole	X		
Homme de parti	X		X
Homme de peine		X	
Homme de peu		X	
Homme de pied ; Fantassin		X	
Homme de poids	X		
Homme de probité	X		
Homme de qualité	X		
Homme de résolution	X		
Homme de rien		X	
Homme de robe	X		
Homme de sang	X		
Homme de savoir	X		
Homme de sport	X		
Homme de talent	X		
Homme de tête	X		
Homme de théâtre			X
Homme d'écurie		X	
Homme d'Église	X		
Homme d'épée	X		
Homme d'équipe			X
Homme des bois		X	
Homme des champs		X	
Homme des rues		X	
Homme d'esprit	X		

Homme d'État	X		
Homme d'exécution (image positive à l'époque)	X		
Homme d'expédient	X		
Homme d'honneur	X		
Homme d'importance	X		
Homme d'intérieur	X		
Homme du jour	X		
Homme du monde	X		
Homme du peuple			X
Homme du vieux temps	X		
Homme laborieux	X		
Homme marié			X
Homme sans foi		X	
Homme veuf			X
Homme vieux			X
Honnête homme	X		
Il a montré qu'il était homme	X		
Il n'est pas homme à souffrir	X		
Jeune homme	X		
La crème des hommes	X		
Le savant et l'homme du monde	X		
Méchant homme		X	
On ne sait quel homme il est			X
Se montrer homme	X		
Soyez homme	X		
Tant vaut l'homme tant vaut sa terre			X
Un grand homme	X		
Un homme de bonne volonté	X		
Un homme de sac et de corde		X	
Un homme du commun	X		
Un homme d'une force prodigieuse	X		
Un homme nouveau	X		
Un homme tout d'une pièce	X		
Un petit bout d'homme		X	
Une bonne pâte d'homme	X		
Une bonne tête d'homme	X		
Vieil homme			X
Total	80	28	12

**8^{ème} édition du dictionnaire
de l'Académie française**

Grille de connotation des exemples et constructions de l'article « *Femme* »

Expressions	Connotation	Positive	Négative	Neutre
Avoir une femme				X
Bonne femme (image négative à l'époque)			X	
Ce que femme veut Dieu le veut			X	
C'est une maîtresse femme		X		
Contes de bonne femme			X	
Elle est femme, elle est bien femme		X		
Elle n'est pas femme à se laisser séduire		X		
Femme de bien		X		
Femme de chambre			X	
Femme de charge			X	
Femme de journée			X	
Femme de mauvaise vie			X	
Femme de ménage			X	
Femme en puissance de mari				X
Femme grosse			X	
Femme infidèle			X	
Femme livrée à la débauche			X	
Femme perdue			X	
Femme publique			X	
Femme sage		X		
Femme veuve				X
Honnête femme		X		
La voilà bientôt femme				X
Les femmes et les filles				X
Mari et femme				X
Remèdes de bonne femme			X	
Un caprice de femme			X	
Un homme à femmes			X	
Une belle femme		X		
Une femme auteur		X		
Une femme coquette		X		
Une femme de lettres		X		
Une femme mariée				X
Une jolie femme		X		
C'est sa femme légitime				X
Femme divorcée				X
Femme séparée de son mari				X
Votre femme vous a-t-elle accompagné?				X
Femme commune en biens				X
Femme autorisée en justice			X	
Prendre femme			X	
Le diable bat sa femme et marie sa fille			X	
Total		11	19	12